



Taussac

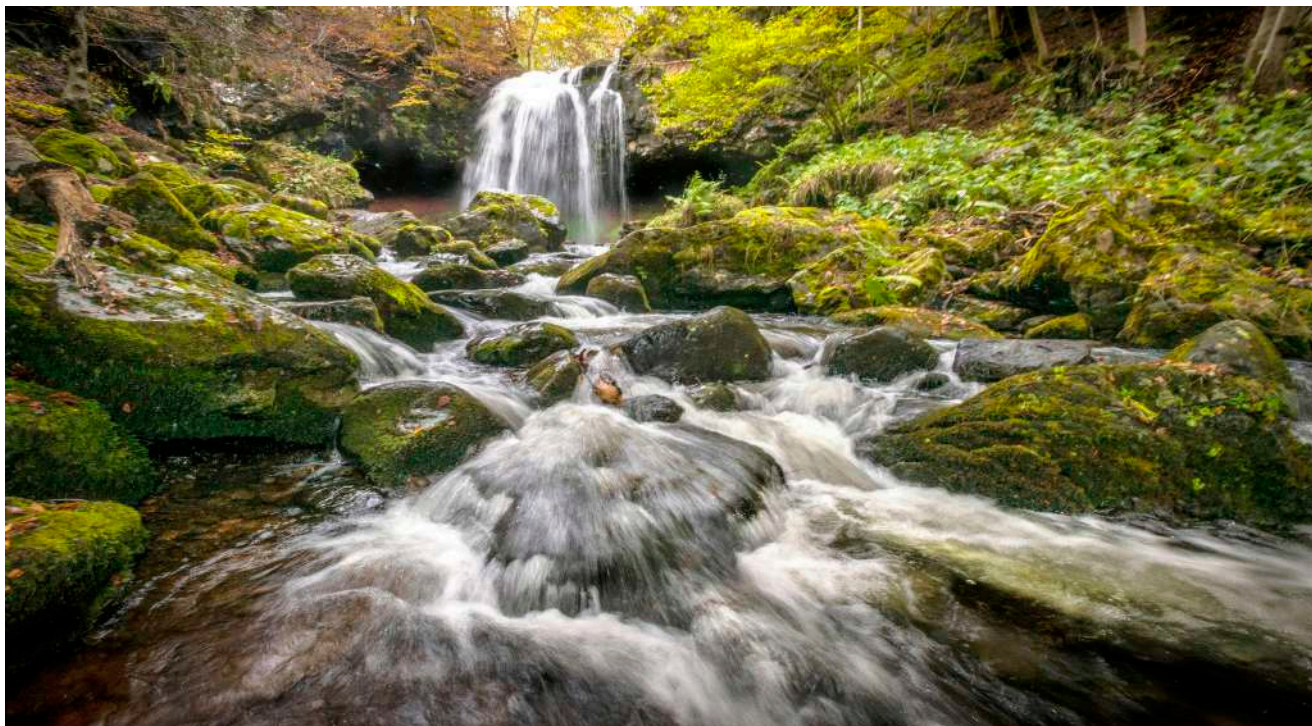
CARLADEZ - AVEYRON



Le petit journal de **TAUSSAC**

Numéro 4

Janvier 2023



L'eau, une ressource à préserver...



Editorial



Chers Taussacoises, Taussacois,

L'année 2022 nous a permis d'entrevoir la sortie de pandémie et la fin des confinements. Nous avons pu revivre, participer de nouveau à des événements festifs et culturels et j'en suis heureux. Je remercie ici toutes les associations et comités pour leur résilience et leur capacité à se remobiliser après cette longue période.

2022 restera aussi l'année d'une sécheresse estivale sans précédent. Les températures élevées et la pénurie d'eau nous ont d'un coup fait prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur la Terre.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui par leurs actions quotidiennes, leurs efforts, leur implication nous ont permis de surmonter cette période difficile en évitant la rupture d'alimentation en eau. Cette coupure a été évitée grâce à la solidarité de l'ensemble des habitants des territoires, des communes et de la communauté Aubrac Carladez Viadène qui nous a quotidiennement alimenté en eau.

Cela nous montre qu'aujourd'hui, par-delà nos différences, nos divergences, nous devons renforcer la coopération intercommunale. Ensemble, nous serons capables de mieux affronter les défis que nous aurons à relever tout en limitant notre impact sur le climat.

Le maire,
Jean Raymond CAYZAC

INFORMATIONS MUNICIPALES

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Jean Raymond CAYZAC, Maire, et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023, et vous prient de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 8 janvier 2023 à 10h30 à la salle des fêtes de Taussac.

RECENSEMENT MILITAIRE

La démarche se fait à la mairie de la Commune de votre domicile. Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches d'inscription au baccalauréat, BEP... ou concours.

PORTAIL CITOYEN

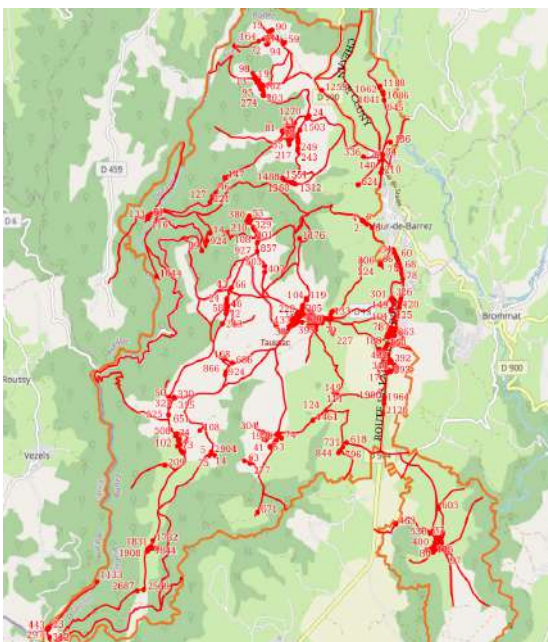


«Le portail citoyen www.taussac.fr s'enrichit, vous pouvez désormais réaliser les démarches suivantes à l'aide d'un formulaire en ligne :

- Demande d'acte de naissance
- Demande d'acte de mariage
- Demande d'acte de décès
- Inscription / modification dans l'annuaire associatif
- Inscription / modification dans l'annuaire professionnel
- Demande de débit de boisson temporaire
- Signalement d'un incident sur l'espace public
- Déclaration de panne d'éclairage public

Si vous préférez faire vos démarches en Mairie, consulter le portail pour préparer votre rendez-vous en prenant connaissance des documents qui vous seront demandés. <https://www.taussac.fr/portail-citoyen/>»

ADRESSAGE DE LA COMMUNE



La phase d'adressage de la commune de Taussac se termine. Tous les habitants de la commune ont dû recevoir des courriers qui précisent les adresses de leurs lieux de vie.

Les panneaux, plaques et numéros sont en commande, leur installation débutera dès réception. Date prévue début 2023.

Les nouvelles adresses seront alors à prendre en compte et vous devrez informer vos organismes de ce changement d'adresse.

Merci de contacter la Mairie de la commune pour toute information complémentaire.

NOUVELLE MOBILITÉ

En novembre 2022, le chemin piétonnier de la sortie de Mur-de-Barrez jusqu'à la route de Taussac (D13) a été aménagé. Les travaux de prolongation vers les commerces et services de la zone de Bel-Air et le lotissement du Tillou sont planifiés en 2023.

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur proposition du SIEDA en partenariat avec le PNR de l'Aubrac, nous allons mettre en place dès que possible, l'extinction partielle de l'éclairage public sur l'ensemble des lieux de la commune où c'est techniquement possible.

L'éclairage public sera éteint chaque soir de 23h à 6h (amplitude horaire à confirmer) à :

Bel-air (zone artisanale), Campches, Cancelade, Le Bournhou, Le Tillou, Longuebrousse, Lugat, Masclat, Mayrinhac, Montmayoux-bas, Peyrat, Salesse, Serres, Servières, Taussac – Le Bourg et Trionac.

Cette extinction partielle nous permettra de diminuer notre empreinte carbone en réduisant l'énergie électrique consommée tout en limitant nos impacts sur la biodiversité :

- Mise en place : 1er trimestre 2023
- Coût estimatif de mise en place : 5700 € remboursés en 9 mois grâce aux économies d'énergie réalisées.

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)



Suite à l'étude de faisabilité réalisée par Aveyron Ingénierie, le conseil municipal a validé la création d'une Maison d'Assistants Maternelles à Taussac. L'architecte d'Habitat Rural a fait une proposition d'agencement qui a été validée par le service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Le permis de construire a été déposé, en Mairie, le 15 novembre 2022. Dans l'attente, les assistantes maternelles sont au travail pour finaliser le montage du dossier de la M.A.M qui se nommera « La grange enchantée ».

LOCAL ASSOCIATIF DE MAYRINHAC



Suite à une concertation avec les habitants du village, le bornage d'implantation du local a été précisé ; Une première esquisse du local a été élaboré par un architecte, elle doit être validée.

La phase de consultation des entreprises et artisans pour la construction sera lancée au cours du 1er trimestre 2023.

ESPACE DE JEUX ET LOISIRS DE TAUSSAC



Les filets des buts du mini-terrain de football de l'espace de jeux sont installés, les filets pare-balls seront prochainement mis en place. Une réflexion est en cours pour le réaménagement de cet espace qui permettrait d'offrir de nouveaux jeux aux petits et aux grands :

- Un terrain de pétanque
- Une table de tennis de table
- Un practice de Basket.

PLUI



A l'initiative de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez, Viadène, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de nos territoires est en cours de définition. Un premier zonage du bourg et des villages a été défini par le cabinet Rural Conseil.

Le zonage sera validé en février 2023 après concertation avec les services de l'état.

FÊTES DE FIN D'ANNEE



Le conseil municipal remercie les associations et les habitants de chaque village pour leurs créations de décorations festives et originales en ces fêtes de fin d'année.

Merci à vous tous qui avez participé aux décorations de Noël de notre village ! Vous avez été nombreux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



En cette fin d'année 2022, les 10 membres du Centre Communal d'Action Sociale ont rendu visite aux habitants de la commune âgés de 75 ans et plus pour leur souhaiter de joyeuses fêtes et leur offrir une corbeille garnie.

Nous remercions la famille Fresquet donatrice au CCAS dont la générosité a rendu possible cette distribution bienvenue en cette période de fin d'année.

■ BUDGET PRINCIPAL :

SECTION DE FONCTIONNEMENT, RECETTES ET DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT À 770 077 €.

Au niveau des contributions directes (il ne reste que 2 taux sur lesquels le CM peut intervenir, FB FNB), après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 % :

- Foncier bâti : 27.34 %
- Foncier non bâti : 36.83 %

Les trois recettes principales sont :

- les dotations de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement 81 670 €, Dotation de solidarité rurale 61 499 € (le total des deux est sensiblement le même qu'en 2021) ;
- les contributions directes : TH (compensée par l'Etat), FB, FNB : produit attendu 63 712 €, plus le versement de la Communauté de Communes relatif à une partie de la CFE, TFPB, TFNB (cotisation foncière des entreprises) : 123 964 € ;
- taxe sur les pylônes : 202 704 € (+ 2,6 %)

Le prélèvement pour la Section d'investissement est de : 239 053 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES ET DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT À 1 023 848,64 €

RECETTES PRINCIPALES :

- reste à réaliser : 85 487.40 €,
- excédent de fonctionnement reporté : 259 073.41 €, excédent d'investissement reporté 51 348.83 €,
- prélèvement sur le fonctionnement : 239 053 €, FCTVA : 27 000 €, subventions : 325 228 €,
- taxe d'aménagement : 6 000 €.

DÉPENSES :

- reste à réaliser 395 909.64 €, capital emprunts 77 655 €, .

OPÉRATIONS INSCRITES :

- voirie (divers) : 10 100 €, éclairage public : 21 106 €, matériel : 2 500 €, mobilier : 1 000 €, espaces jeux : 5 192 €, adressage : 25 700 €, secrétariat Mairie : 2 000 €, restauration Fours : 900 €, espaces containers 4 020 €, village de Mayrinhac 31 000 €, bâtiment école/mairie 66 567 €, MAM 375 450 €.

■ BUDGET ASSAINISSEMENT :

SECTION D'EXPLOITATION, RECETTES ET DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT À 46 563 €

- Les recettes sont constituées principalement par la redevance assainissement collectif : 34 000.43 €.
- Dépense principale : participation station de Brommat (pour les abonnés de la commune raccordés à cette station) : 5 000 €
- Opérations d'ordre (amortissement) : subventions 9 213 €, travaux 14 265 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES ET DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT À 519 867 €

RECETTES PRINCIPALES :

- Excédent antérieur reporté : 140 201.85 €, excédent d'investissement reporté 25 599.89 €, prélèvement sur le fonctionnement : 25 198 €, FCTVA : 6 116 €, subventions : 120 074 €, Emprunt : 188 412 €.

DÉPENSES :

- Reste à réaliser 165 801.74 € (utilisés sur l'exercice : 84 407.63 €).

OPÉRATIONS INSCRITES :

- Station de Cancelade : 201 741 €, réseaux de Cancelade : 192 257 €, diagnostic réseaux de Taussac : 35 261 €.

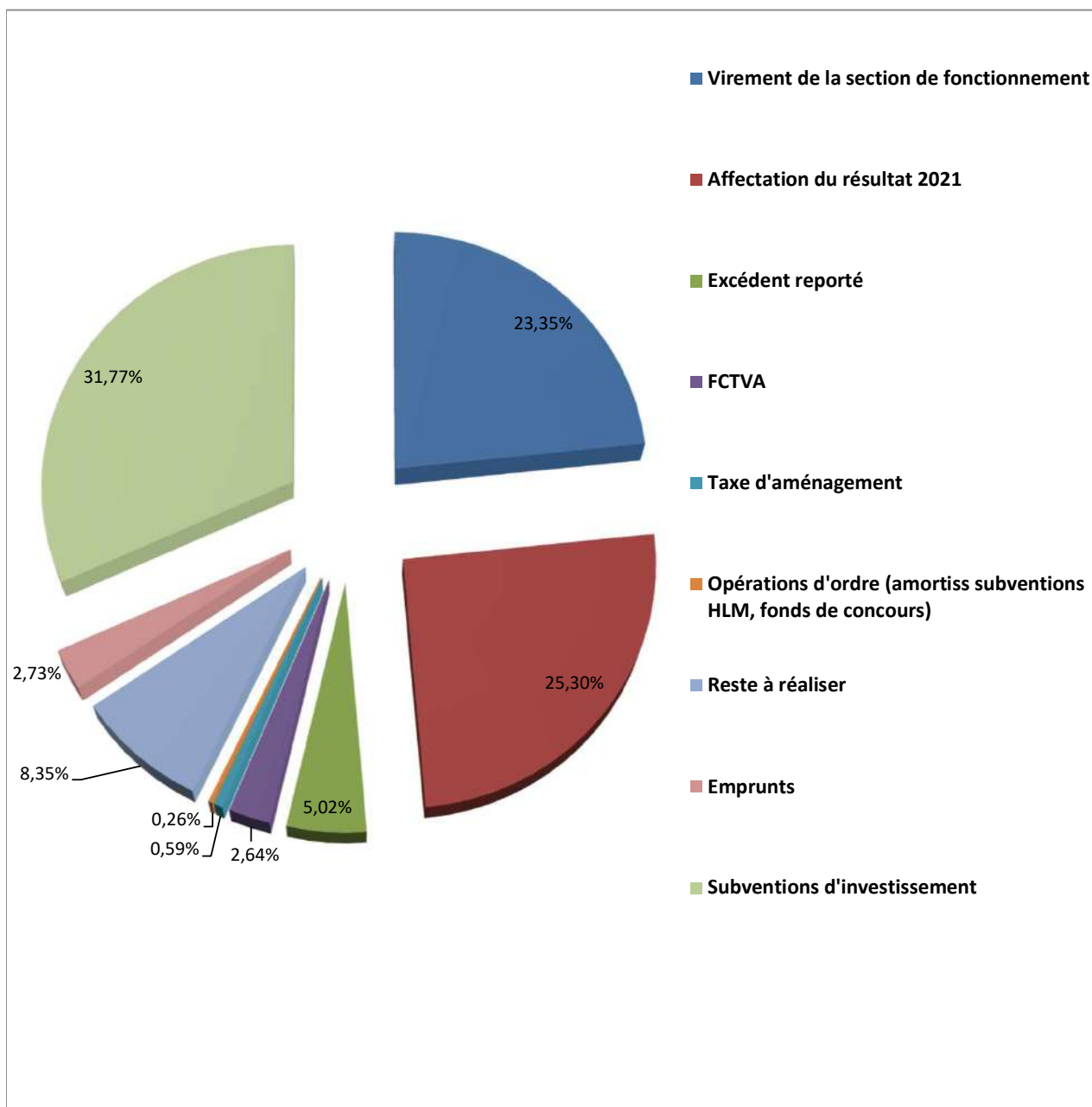
■ BUDGET CCAS :

Recettes et dépenses s'équilibrent :

- À 1 492.02 € pour la Section de Fonctionnement
- À 240 € pour la Section d'Investissement

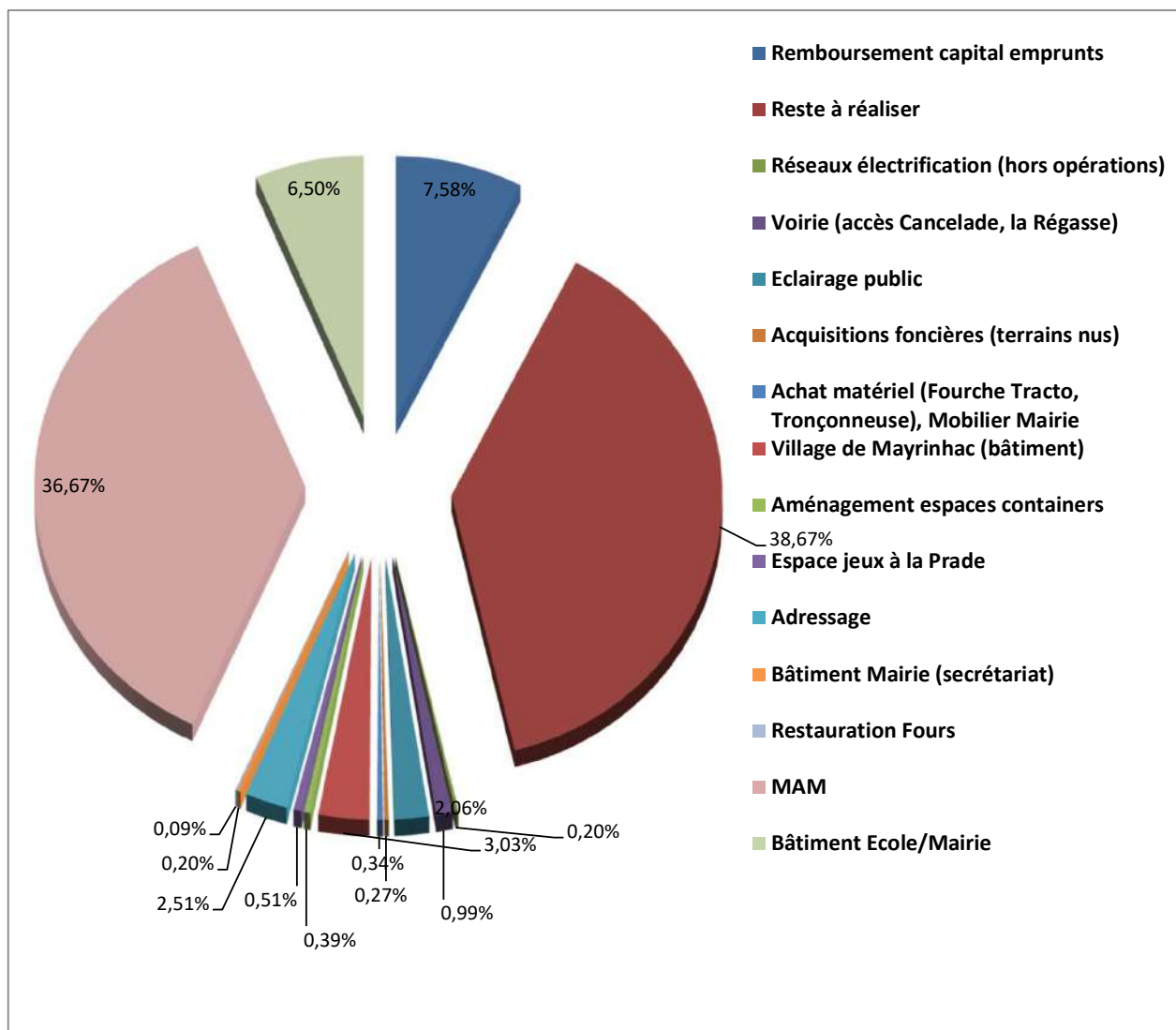
Crédits disponibles : 1 192 €.

Virement de la section de fonctionnement	239 047,00	23,35%
Affectation du résultat 2021	259 073,41	25,30%
Excédent reporté	51 348,83	5,02%
FCTVA	27 000,00	2,64%
Taxe d'aménagement	6 000,00	0,59%
Opérations d'ordre (amortiss subventions HLM, fond	2 664,00	0,26%
Reste à réaliser	85 487,40	8,35%
Emprunts	28 000,00	2,73%
Subventions d'investissement	325 228,00	31,77%
Total	1 023 848,64	100,00%



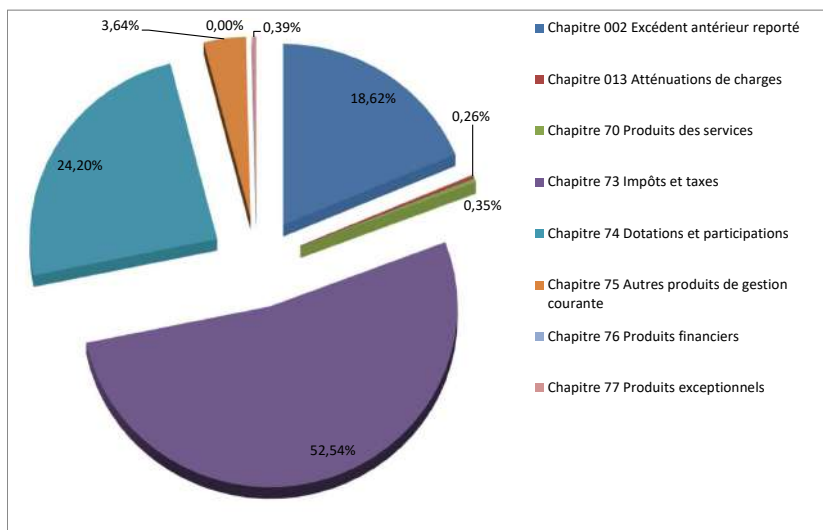
DEPENSES d'investissement Budget 2022

Remboursement capital emprunts	77 655,00	7,58%
Reste à réaliser	395 909,64	38,67%
Réseaux électrification (hors opérations)	2 000,00	0,20%
Voirie (accès Cancelade, la Régasse)	10 100,00	0,99%
Eclairage public	21 106,00	2,06%
Acquisitions foncières (terrains nus)	2 749,00	0,27%
Achat matériel (Fourche Tracto, Tronçonneuse), Mob	3 500,00	0,34%
Village de Mayrinhac (bâtiment)	31 000,00	3,03%
Aménagement espaces containers	4 020,00	0,39%
Espace jeux à la Prade	5 192,00	0,51%
Adressage	25 700,00	2,51%
Bâtiment Mairie (secrétariat)	2 000,00	0,20%
Restauration Fours	900,00	0,08%
MAM	375 450,00	36,67%
Bâtiment Ecole/Mairie	66 567,00	6,50%
Total	1 023 848,64	100,00%



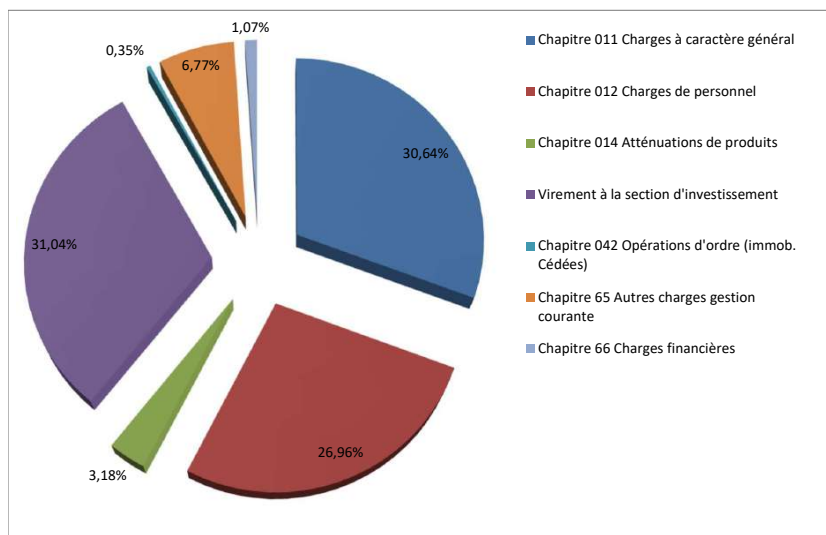
RECETTES de FONCTIONNEMENT Budget 2022.

Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	143 080,08	18,62%
Chapitre 013 Atténuations de charges	2 000,00	0,26%
Chapitre 70 Produits des services	2 715,00	0,35%
Chapitre 73 Impôts et taxes	405 374,00	52,54%
Chapitre 74 Dotations et participations	185 905,00	24,20%
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	28 000,00	3,64%
Chapitre 76 Produits financiers	2,92	0,00%
Chapitre 77 Produits exceptionnels	3 000,00	0,39%
Total	770 077,00	100,00%



DEPENSES de FONCTIONNEMENT Budget 2022

Chapitre 011 Charges à caractère général	235 950,00	30,64%
Chapitre 012 Charges de personnel	207 580,00	26,96%
Chapitre 014 Atténuations de produits	24 500,00	3,18%
Virement à la section d'investissement	239 047,00	31,04%
Chapitre 042 Opérations d'ordre (immob. Cédées)	2 664,00	0,35%
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	52 116,00	6,77%
Chapitre 66 Charges financières	8 220,00	1,07%
Total	770 077,00	100,00%



BILAN DE L'ANNEE 2022

En 2022 comme en 2021, nous avons continué à améliorer la performance énergétique globale de la commune :

- Réfection intérieure et isolation de la Mairie de la commune,
- Remplacement des éclairages de Trionac et Campches qui permet de diviser par 3 la consommation énergétique de ces points lumineux.
- Audit énergétique de la salle des fêtes pour améliorer sa performance énergétique et le confort global de cet espace réservé 126 fois en 2022.

Afin de moderniser l'assainissement :

- Audit des réseaux du bourg de Taussac en vue de rénover la station de traitement
 - Dans le cadre de la rénovation de l'assainissement de la commune, une station d'épuration a été construite sur le secteur de Cancelade et des travaux sur les réseaux sont en cours.
- Ces travaux permettront de passer d'assainissements individuels à un assainissement collectif. La station d'épuration sera opérationnelle courant premier semestre 2023.

Pour améliorer l'accessibilité de l'ensemble des sites, les travaux suivants ont été réalisés :

- Aménagement de la sortie de Mur-de-Barrez le long de la D904,
- Réfection du chemin en pente qui traverse le village de Manhaval,
- Réfection du chemin du village de Lez au village de La Pesturie,
- Entretien du chemin de Cluny montée du puy de la justice,
- Entretien du chemin des Cans à Mayrinhac.

Sur le volet numérique :

- En coopération avec les services de la Préfecture de l'Aveyron et du conseil départemental, nous avons engagé une démarche visant à améliorer la couverture mobile sur la commune, cela devrait se traduire possiblement par l'installation d'antennes mobiles supplémentaires sur notre territoire.
- Pour poursuivre la dématérialisation des services, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées sur le portail citoyen du site internet de la commune (www.taussac.fr)

PERSPECTIVE 2023

COMMUNE NOUVELLE

Depuis le début de la mandature, les 6 communes du Carladez ont l'habitude de se réunir pour échanger autour de problématiques diverses et partagées.

Dans ce cadre, l'idée d'un rapprochement entre communes a germé au travers des objectifs suivants :

- Assurer la subsistance de nos communes en optimisant les budgets de fonctionnement.
- Garantir la qualité du service rendu aux habitants.
- Mieux faire entendre notre voix au sein des instances communautaire et départementale.
- Être acteur de notre développement et de l'attractivité de notre territoire.

À ce jour, les communes de Mur-de-Barrez et Taussac ont initié une réflexion sur la création d'une commune nouvelle au travers de réunions entre Maires, conseils municipaux, adjoints et commissions. Pour cette première phase d'étude de faisabilité, nous sommes assistés par Aveyron Ingénierie (*) pour les volets juridique, administratif et financier, ainsi que par les services de la Préfecture de l'Aveyron.

Ce projet, qui nous concerne tous, ne peut être mené sans concertations ni échanges, c'est pourquoi nous vous informerons régulièrement de l'avancée du projet au travers des médias locaux ou réunions publiques.

Par ailleurs, cette réflexion sur l'avenir de nos communes se traduit déjà :

- Par une participation commune aux commémorations ou à certains projets d'optimisation comme l'extinction partielle de l'éclairage public.
- Par des travaux et concertations autour d'un projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les services de l'Éducation Nationale, les enseignant(e)s et les parents d'élèves.

(*) Aveyron Ingénierie : structure d'appui et d'accompagnement qui a pour vocation d'apporter assistance et conseil aux collectivités locales dans l'exercice de leurs compétences et la réalisation de leurs projets. »



AUTRES INFORMATIONS

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE 2022



Le jury du Concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie 2022 a décerné à la commune de Taussac, le 3ème prix dans la 3ème catégorie (population comprise entre 501 et 700 habitants).

Merci à tous les habitants de la commune pour leurs efforts qui rendent nos villages et lieux-dits fleuris, agréables et attractifs !

BOITE À LIRE DE TAUSSAC : PARTAGEONS LA LECTURE !



La boîte à lire située au centre bourg de Taussac a été inaugurée le samedi 9 avril 2022 matin en présence des membres de l'association « La forêt magique » qui sera en charge de la gestion des ouvrages.

Cette boîte est mise à la disposition de tous, chacun peut déposer et emporter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Vous souhaitez partager des livres qui vous ont fait vibrer et donnez envie aux autres lecteurs de les découvrir, venez les déposer dans cette boîte !

GESTION DES DÉCHETS VERT

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.
(Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :

- 13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;
- 71 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;
- 3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...
- 3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre !

En France, 48 000 décès prématurés sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie !

Les solutions :

- ❑ Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de fertilisant des parterres
- ❑ Les composteurs individuels (épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.
- ❑ Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitanie.

Rappel :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (sauf exceptions précises), en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

ECOLE COMMUNALE DE TAUSSAC



Rentrée à l'école de Commune de Taussac : le jeudi 1 septembre.

Les 23 écoliers ont été accueillis par Raymond Cayzac, Maire de la commune, Mylène Assié leur nouvelle Directrice et les ATSEM Joëlle Perret et Emilie Plassart.

Les appréhensions des nouveaux élèves se sont vite estompées grâce à l'accueil bienveillant des « anciens ».

AUTRES INFORMATIONS

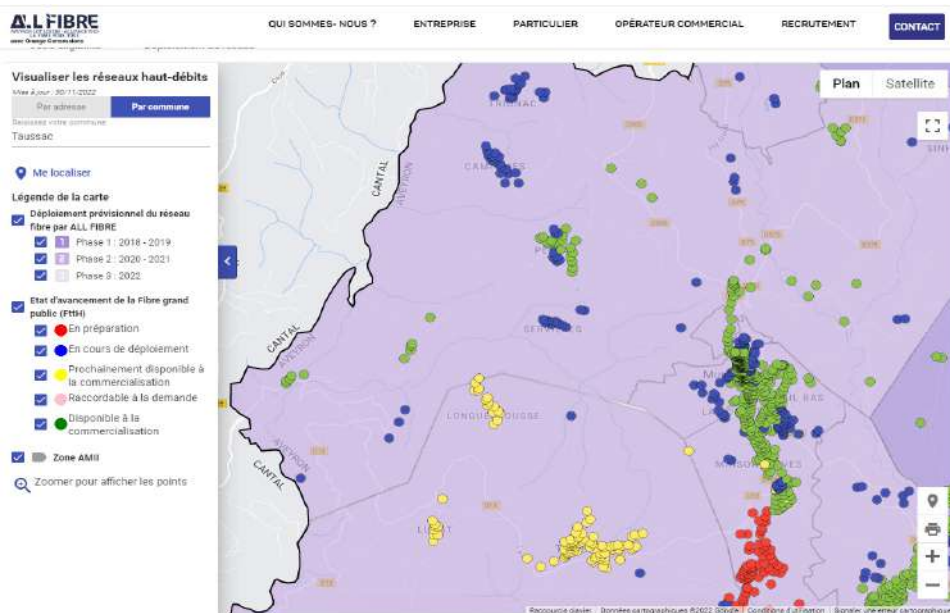
LA RÉGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN-AIR



Réglementation concernant l'incinération de végétaux sur pied ou de végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 m d'espaces naturels combustibles :

- Toute opération d'incinération des végétaux sur pied est interdite du 16 juin au 30 septembre.
- En dehors de ces périodes, vous devez vous rendre en Mairie 15 jours avant l'incinération pour remplir le formulaire de déclaration.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE



Le déploiement du réseau de fibre optique est en cours sur la commune, certains villages sont déjà raccordés d'autres sont en cours de raccordement ou commercialisation du service.

Pour connaître la date programmée de raccordement de votre habitation au réseau "Aveyron Lot Lozère FIBRE", utiliser <http://www.alliancetreshautdebit.fr>, renseignez le nom de la commune et sélectionnez la zone souhaitée.

En cas de question sur l'opérateur, l'éligibilité de votre domicile ou le coût de raccordement au réseau fibre, merci de vous rapprocher de la Mairie.

"LA GRANGE DE MANHAVAL"



Le gîte rural "La Grange de Manhaval" a été loué 15 semaines en 2022.

Les commentaires laissés à l'issue des séjours nous ont permis d'améliorer les équipements du gîte et la signalisation.

Les personnes accueillies d'origines diverses sont conquises par la beauté de l'endroit qui participe grandement au rayonnement touristique de notre commune.

GÎTE D'ÉTAPE DE MANHAVAL



Notre gîte d'étape, qui a accueilli environ 80 personnes depuis début juillet 2022, est très apprécié par tous les marcheurs !

Surpris par la beauté du site, la qualité, le confort et la gratuité de l'hébergement, de nombreux randonneurs signalent leur passage en laissant un avis, un commentaire sur le cahier mis à disposition des randonneurs.

Le gîte d'étape de Manhaval symbolise parfaitement les valeurs d'accueil, de solidarité et d'entraide chères aux habitants de notre territoire !

TRI SELECTIF



A ce jour, les sacs noirs utilisés pour tous les déchets non compostables et non triés en sacs jaunes ne sont plus fournis par le SMICTOM. La mairie n'en délivrera plus.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Les commémorations du 11 novembre 1918, 8 mai 1945 et 19 mars 1962, se sont déroulées conjointement avec Mur-de-Barrez.

Pour le 8 mai et le 19 mars, les cérémonies au monument aux morts ont été célébrées à Taussac en début de matinée. Elles ont été suivies par un regroupement à Mur-de-Barrez, avec une messe pour les victimes de guerre puis la cérémonie au monument aux morts.

Pour ce dernier 11 novembre, le déroulement des cérémonies a été inversé.

Après la messe et le dépôt de gerbe à Mur-de-Barrez, la cérémonie aux monuments aux morts a eu lieu à Taussac. Elle a été suivie d'un vin d'honneur, offert par le conseil municipal à la salle des fêtes.

Outre la présence des Anciens Combattants, des Élus, des représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs- Pompiers, la participation de la population accompagnée d'enfants a été appréciée, l'occasion mais aussi le devoir de manifester ainsi la reconnaissance et le respect à tous les combattants des différents conflits.

LES MARCHEURS DU CARLADEZ



L'année 2022 touche presque à sa fin, une année de reprise pour les activités des associations, les marcheurs n'ont pas chômés malgré les risques de Covid toujours présents. Toute la saison, nous avons pu randonner à notre guise grâce à une météo favorable.

Outre les grands classiques du topo du CARLADEZ, nous avons usés nos chaussures, dans les départements voisins notamment pour notre sortie de 3 jours dans la Haute Loire avec comme point d'attache le beau village de SAUGUES.

Saugues, village étape sur le chemin de Saint Jacques de COMPOSTELLE, de la bête du Gévaudan, mais aussi village d'enfance de l'écrivain Robert SABATIER qui a écrit ses souvenirs de SAUGUES dans son roman LES NOISETTES SAUVAGES.

Nous avons aussi rencontré le club de la VIADENNE pour une sortie conviviale sous le signe de l'amitié, participé au Téléthon en organisant une randonnée nocturne, et en vendant des crêpes au profit du Téléthon, participé à la rencontre inter-clubs du nord Aveyron, en organisant une autre sortie nocturne au mois d'août toujours très prisée par les vacanciers.

Une année bien pleine confirmée par notre assemblée générale et clôturée par un délicieux dîner à l'auberge du BARREZ.

CLUB DES AÎNÉS RURAUX ET DE L'AMITIÉ DE MUR-DE-BARREZ/TAUSSAC



L'année 2022 s'achève et a su mettre de côté la morosité qui planait encore dans l'air du temps. Ça y est, le lien social a retrouvé sa place et notre club est à nouveau dynamique.

Peu à peu, les activités ont repris. Ainsi les amateurs de cartes se retrouvent les jeudis après-midi de 14h à 17h30 là la salle Regimbeau à Mur-de-Barrez pour battre le tapis.

Cette année a été marquée par notre traditionnel Quine au mois de février. Au mois de mai, une sortie dans le lot avec la visite d'un moulin qui produit de l'huile de noix, une virée en train sur les falaises calcaires qui offrent une vue imprenable sur la vallée de la Dordogne et enfin la visite de Martel surnommée la ville au 7 tours.

Le célèbre concours des Dicos d'or fort de 5 de nos adhérents, organisé un Mur-de-Barrez ; En juin, une après-midi festive animée par le groupe « Occitane », suivi d'un repas convivial.

Septembre, notre voyage de 4 jours « Douceur de Provence » en compagnie de nos amis cantaliens du club de Raulhac. Découverte du Golfe de Saint-Tropez, Port Grimaud, Ramatuelle, Cannes, Grasse et ses parfumeries, Fréjus...

Sortie également d'une journée avec nos voisins cantaliens au pays de Saint Nectaire et les lacs Chambon et Pavin.

Visite des fontaines pétrifiantes de l'église romane de Saint-Nectaire avec balades autour des lacs.

À partir du mois d'octobre, l'Association Cinémur propose des séances de cinéma un mercredi par mois aux adhérents au tarif préférentiel de 5€.

Novembre, c'est le temps des joyeuses agapes avec notre repas de fin d'année qui a eu lieu le dimanche 20 novembre.

Quelques dates à retenir pour 2023 :

- Mardi 10 janvier 2023 pour notre assemblée générale suivie de la traditionnelle galette.
- Dimanche 12 février pour notre Quine.

De nouveaux projets et activités sont en préparation, notre club a bien retrouvé sa vitalité.

N'hésitez pas à inviter vos amis à notre AG et peut-être rejoindre les 115 membres actuels du club, la cotisation s'élève à 15€

Le président : Henri Fournier 06. 08. 36. 26. 19





Le sentier du village de Mayrinhac, sentier des Oiseaux, a accueilli le 28 octobre une sortie de la Ligue de Protection des Oiseaux conduite par un animateur passionné. Une quinzaine de personnes y ont participé. L'association Vivre à Mayrinhac a offert un goûter à ces randonneurs vers 17h sur la place du village, goûter très apprécié par tous, après plus de 3h de marche.

Les habitants du village se sont réunis, invités par l'Association, le dimanche 30 octobre, autour du traditionnel repas de Toussaint, Cidre et Châtaignes. Roselyne et Guy ont eu la gentillesse de mettre à disposition leur hangar pour les 32 personnes présentes. Une excellente soupe au fromage, suivie d'une assiette charcuterie et crudités du village, puis Cantal et multiples desserts confectionnés maison ont ravi les papilles de tous !



L'été 2022 a été marqué par une forte sécheresse ayant entraîné des pénuries d'eau et des pertes de fourrages pour nourrir les animaux. À ce titre, l'Aveyron a été reconnu dans sa globalité en zone sinistrée.

Une aide est en cours d'instruction via le fond des calamités agricoles avec un pourcentage de pertes de récoltes estimé à 30% pour les zones sinistrées au niveau national.

Cette aide est calculée en fonction du nombre d'animaux présent sur l'exploitation et de la surface de l'exploitation.

Elle permettra de limiter la charge sur le coût d'achat d'aliment qui vient cette année s'ajouter aux fortes hausses des intrants sur nos exploitations.

En Aveyron, l'aide demandée correspond à 54% de pertes de récoltes. Le taux définitif attribué a été validé le 9 Décembre 2022 à l'issue de la commission.

APE de l'école de Taussac



En 2022, comme chaque année, l'Ape de Taussac a organisé diverses manifestations et sorties pour l'école :

Journée Branchée : En association avec l'Ape de l'école de Mur-de-Barrez, Le Dimanche 5 Juin au parc de la Corette. Une grande journée familiale a été organisée avec grimpe d'arbres, jeux gonflables, concours de pétanque, suivie d'une soirée couscous avec musique disco.

Repas de Fin d'année : Vendredi 1er Juillet a eu lieu le repas de fin d'année, un moment convivial qui a permis de remercier l'équipe pédagogique et de se souhaiter de bonnes vacances.

Sortie Aloa Nature : Le Mardi 5 Juillet les enfants sont partis à Sainte Geneviève profiter d'une journée accrobranche, et disc golf.

Quine : Le quine a été organisé le Samedi 15 Octobre, environ 200 personnes étaient présentes dans la salle, le Gros lot (un jacuzzi) a été remporté par Morgane Dejou.

Halloween : Les enfants ont déambulé dans le village dans leurs déguisements terrifiants le Dimanche 30 Octobre, toujours très bien accueillis par les habitants qui se prennent au jeu !

Vulcania : Vendredi 21 Octobre, les écoliers du CP au CM2 sont partis avec les écoliers de Thérondels à la découverte du parc Vulcania à Clermont-Ferrand.

Noël : Cette année, les enfants se réuniront avec les écoles de Brommat et Thérondels pour assister au spectacle de Noël à Brommat.



Depuis le début 2022, environ 6300 promeneurs ont parcouru notre forêt.

Pour la période estivale :

- 1509 visiteurs en forêt en août.
- 130 enfants accueillis les jeudis après-midi.
- 850 visites à la maison du bois.

Nous avons reçu et accompagné des enfants du centre social d'Espalion, du collège du Fort de Sucs en brie, des camping-caristes, des marcheurs et de nombreux groupes de visiteurs privés.

En 2023, nous allons encore enrichir le sentier de cabanes et enluminures : Toutes les personnes intéressées par notre association et nos activités sont les bienvenues !

LOISIRS ET CULTURE EN CARLADEZ



Début Octobre 2022, Loisirs et Culture en Carladez reprenait ses activités.

Comme tous, depuis mars 2020 nous avons été perturbés par la pandémie du covid et ses aléas, 2021-2022 fut une année en demi-teinte au niveau des effectifs et de la motivation.

Espoir et persévérance : notre rentrée 2022-2023 s'annonce encourageante.

11 ateliers fonctionneront d'Octobre à Juin, hors vacances scolaires, ouverts à tous, enfants, ados, adultes.

ECOLE DE MUSIQUE :

- Cours de piano à partir de 6 ans, éveil musical de 3 à 5 ans, le mercredi toute la journée nouveau jeune professeur Clara Schmitt établie à Mur-de-Barrez
- Chant choral : tous âges, le jeudi à 19h, Olivier Goulet chef de chœur

ECOLE DE DANSE :

- Classique, à partir de 5 ans, le mardi à partir de 17h, Tamara Pellat.
- Traditionnelle, folklorique, à partir de 5 ans, le jeudi à 17h, Yvonne Granelet.

CHIFFRES ET LETTRES : Tous âges, le mardi, Christiane Fournier.

OCCITAN : tous âges, le lundi 17h30, 1 fois tous les 15 jours, Jean-Leonard Coudouel.

HISTOIRES : tous âges, le lundi 17h30, 1 fois tous les 15 jours, Claire Oberli.

THEATRE : ados, le jeudi 17h30 - adultes, le mercredi à 18h, Maud Tarrisse.

PEINTURE : tous âges, le jeudi, Nadine Vignolo.

CIRQUE : Une nouveauté depuis février 2022 : enfants et ados sous forme de stages de 5 demi-journées pendant les vacances scolaires, Lucie et Yassine.

ATELIER PHOTO : Tous âges, stand-by cette année avec étude d'une nouvelle formule pour la reprise.

A cette rentrée 100 adhérents, 3 membres du bureau, 8 intervenants professionnels salariés, 3 intervenants bénévoles.

Grace au fidèle soutien moral et financier de chaque commune et de la nouvelle intercommunalité, notre association Loisirs et Culture fidèle depuis 43 ans à ses statuts, se veut un élément important de la vie culturelle de notre Carladez, ouvrant ses ateliers à tous, sans limite d'âge, sans niveau exigé et surtout sans barrière financière.

Pour toute information complémentaire : Simone Matias - 06-33-04-22-57

CINEMUR



Le cinéma en Carladez situé à Mur-de-Barrez, Salle Bertrand Tavernier, rue de la Paro est géré par l'association Cinémur. Celle-ci est animée par une douzaine de bénévoles qui ont assuré en 2022, la programmation et la projection de plus de 220 films de cinéma, en version française ou originale.

Cinémur programme :

- Des séances les lundi, mercredi et vendredi soir pour adultes, familles et enfants
- Des séances le mardi après-midi avec la Croix-Rouge pour les résidents des EPHAD de Mur, Entraygues et Raulhac,
- Des séances pour les membres des différents clubs Senior de la région
- Des séances pour toutes les écoles du canton.
- Des séances privées pour vos réunions familiales ou amicales

Si vous aimez le cinéma, rejoignez-nous pour participez à la sélection des films et à l'organisation des séances.





La fête d'été du 8, 9 et 10 juillet 2022.

Le vendredi 8 le concours de belote a rassemblé pas moins de 40 équipes dont 20 d'entre elles ont été récompensées (Paulette et Éliane avec 4793 points ont fini en tête devant Francis et Nicole 4092 points et Solange Janine 3ème avec 3901 points.)

Le samedi 9, le concours de pétanque et sa cinquantaine d'équipes ont animé le village jusque tard dans la soirée. Alors que les producteurs locaux s'installaient pour proposer de quoi se restaurer, le groupe novateur « No Borders » animait l'apéro-concert.

La compagnie impulsion du ranch du barrez, une fois la nuit tombée, pouvait démarrer sa prestation équestre et pyrotechnique. Le public nombreux a pu apprécier ce spectacle de qualité. Vers 23h, le bal en plein-air animé par « Magic Night » a permis à de nombreux jeunes de passer un bon moment festif jusque tard dans la nuit.

La journée du dimanche 10 juillet, de nombreux visiteurs sont venus flâner au vide-greniers devant les étals des cinquante exposants.

Un Merci particulier aux commerçants et artisans pour leur soutien financier et à l'équipe de jeunes pour leur investissement dans cette première fête d'été !

LA FÊTE PATRONALE



En ce premier week-end de septembre, le comité des fêtes a souhaité relancer la fête patronale qui n'avait plus eu lieu depuis 2019.

Le samedi le concours de belote a permis de rassembler 46 équipes dans 21 ont été récompensées :

- 1er : Jean et Irène 4189 points
- 2ème : Jeanine et Corentin 4023 points
- 3ème : Roland et Maurice 3967 points.

Le dimanche 4 septembre, un petit déjeuner aux tripoux régalaient les papilles d'une quarantaine de personnes.

A 10h30, la messe suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur, offert par la commune, a connu une belle fréquentation.

Alors que les membres du comité des fêtes s'activaient derrière les fourneaux, ce sont 170 personnes qui ont pu se restaurer avec des moules frites où des saucisses frites.

Malgré tout, l'animation prévue avec un groupe de 6 musiciens n'a pas permis aux danseurs de s'exprimer sur la piste de danse et c'est bien dommage !

Ce fut, néanmoins, un bon moment de convivialité et d'échange.

LE CLUB DE FOOT DU CARLADEZ GOUL SPORTIF



Le club a entamé une nouvelle saison avec ses 143 licenciés pour la saison 2022-2023. Le club va souffler ses 20 ans d'existence depuis la fusion entre l'Entente Brommat Mur Taussac et le Goul Sportif Raulhac Pailherols. Les équipes défendent les couleurs du Carladez dans les compétitions Coupes et championnats du District du Cantal. L'équipe Senior 1 évolue depuis plus de 10 ans dans le championnat départemental 1 soit le plus haut niveau départemental et a atteint le 3ème tour de Coupe de France par un déplacement dans le Puy-de-Dôme.

L'équipe Seniors 2 est montée d'un niveau en départemental 4. Notre équipe féminine est toujours présente en championnat de foot à 8 ; côté jeunes, le club accueille les jeunes footeurs de toutes les communes du Carladez Aveyronnais et d'une partie du Carladez Cantalien.

Des éducateurs se dévouent sans compter chaque semaine pour encadrer ces jeunes au nombre de 61 : Antoine Soulage et Pascal Vayre pour les U15, Olivier Cransac pour les U13, Anthony Lafon, Mickaël Degoul et Géraud Bonhomme pour les U1, Julien Grasset, Jean Trarieux et Gilbert Bonnet pour les débutants.

Cette saison le club compte un arbitre officiel le plus : Julien Prunet. C'est une fonction essentielle mais pas toujours facile. Pour faire fonctionner le club, 20 dirigeants s'activent avec un dévouement sans bornes. Hors domaine sportif, 2 grands rendez-vous en 2023 : en Janvier le Quine et en Juin ou Juillet, la fête des 20 ans du club.





L'assemblée générale du Badminton Athlétique Club du Carladez s'est tenue le 29 septembre. Un nouveau bureau a été mis en place. Ketsia Chougrani (Trésorière), Cécile Llambi (Secrétaire), Anne-Marie Bourquenot (membre) et Alliot Sébastien (membre) sont venus renforcer l'effectif.

Un tournoi au profit du Téléthon s'est déroulé le 26 novembre au Gymnase de Pleau. Le matin était réservé aux enfants. Et l'après-midi, cinq récompenses ont été attribuées pour les gagnants du simple homme, simple femme, double homme, double femme et double mixte. Tous les participants sont repartis avec une médaille. La buvette a été d'un grand soutien pour les joueurs.

Les horaires d'ouverture du gymnase sont inchangés : les mardis de 17h30 à 20h00 et les jeudis de 18h00 à 20h30.

Nous invitons tous les intéressés à nous suivre sur la page Facebook « BACC », pour se tenir informés de toutes les actualités.

Les diverses subventions reçues par l'association ont été très appréciées et ont permis de renouveler le matériel qui s'use rapidement (raquettes, volants, raquettes enfant, lots pour le tournoi, etc.).

Les Séances sont ouvertes à tout le monde. Plusieurs Séance d'essai sont possibles. L'adhésion à l'association donne accès à toutes les séances pour un an ainsi qu'au prêt de matériel si besoin. Pour s'inscrire, il est demandé de remplir une fiche d'inscription, un certificat médical et une participation de 10€.

CLUB DE GYMNASTIQUE



Le 19 septembre, afin de se maintenir en forme, les cours de gymnastique volontaire ont repris sous la houlette de Melissa cavalier qui par son savoir-faire nous aide à faire travailler nos muscles et tout notre corps et en s'adaptant à chacune d'entre nous.

Les cours ont lieu tous les lundis matin de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Taussac

C'est toujours dans une bonne ambiance que se déroulent nos cours et si entretenir votre forme vous intéresse venez nous rejoindre.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler au 06 79 69 19 56.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE MANHAVAL



En 2022, l'association a pu reprendre une activité normale, après 2 ans d'interruption liée à la pandémie.

D'abord au niveau des animations :

- Le 21 juillet en soirée, un concert a pu avoir lieu. La prestation d'Alter Duo " contrebasse/piano" a connu un réel succès, 80 participants s'étant déplacés pour la circonstance.

- Le 12 aout à 10 heures 30, la messe a été célébrée par le père Marek, office suivi par une trentaine de participants.

Ces 2 rencontres ont été clôturées par le verre de l'amitié, offert par l'association, pris en commun devant l'espace d'accueil communal.

Des moments de convivialité appréciés par tous.

Quant à l'association, elle a connu un fonctionnement normal :

- Le 30 juillet, s'est déroulée l'Assemblée Générale annuelle à laquelle étaient présents les membres de l'association ainsi que les représentants des collectivités, Raymond Cayzac, Maire de Taussac et Albert Poujol, Adjoint à Murols.

- Après le renouvellement du Conseil d'Administration, le Bureau a été complété : Président, René Pagès, Vice- Présidente, Colette Galinier, Trésorière, Lucette Pagès, Secrétaire, Virginie Lescure.

- Les 22 aout et 28 octobre, le conseil d'administration s'est réuni., réunions au cours desquelles ont été traitées diverses questions, notamment, l'installation du réseau électrique dans la chapelle, la préparation du concert pour 2023. Le devenir du groupement forestier de Salesse a été aussi un sujet abordé lors des différentes rencontres.

- Enfin le 18 septembre après midi, la chapelle était ouverte pour la journée du patrimoine. L'occasion pour les responsables de l'association d'accueillir une trentaine de visiteurs ravis de découvrir le site, certains pour la première fois, et d'apprécier les travaux de restauration et d'embellissement réalisés par la commune et les résidents.



En octobre 2022, la SCI Besson a ouvert sur la commune, un magasin de 300m2 consacré à l'électroménager, TV, HI-FI, cuisine, réparation, électricité et literie.
Bienvenue à Taussac !

Ouvert du mardi au samedi de 09 :00 à 12H et de 14 :00 à 19H.

<https://magasins.pulsat.fr/74-pulsat-mur-de-barrez>

<https://www.facebook.com/Pulsat-513610472162209>

LE CENTRE DE SECOURS DU CARLADEZ



Le centre de secours du Carladez maintient difficilement un effectif de 27 sapeurs-pompiers dont 3 médecins et 2 infirmières pour assurer les nombreuses missions qui leur incombent.

En 2022, les sapeurs-pompiers du Carladez sont intervenus à 192 reprises dont 18 fois sur la commune de Taussac :

- 166 secours à personne
- 21 incendies
- 5 interventions diverses

2 nouvelles recrues sont venues rejoindre le centre de secours : Amaury ROSSIGNOL et Laurence BONNET, en double affectation Laguiole-Carladez.

La disponibilité est toujours au centre des préoccupations puisque la libération du personnel pendant le travail reste toujours délicate. Nous pouvons compter sur les employeurs publics et privés qui facilitent au maximum l'engagement de leurs personnels sur les interventions. Malheureusement cela n'est pas suffisant... les centres de secours voisins sont parfois obligés de combler le manque de disponibilité.

Les personnes motivées pour donner du temps et se former sont les bienvenues. Elles peuvent contacter le chef de centre, capitaine Franck BONY : cs-carladez@sdis12.fr

LA FERME DE MATHILDE



Le jeudi 11 août 2022, "Un soir à la Ferme de Mathilde" a accueilli plus de 170 convives.

Visites découvertes, échanges autour d'un apéritif et danses ont rythmé la soirée autour du dîner magnifiquement préparé par Mathilde.

Merci à toute l'équipe de la Ferme de Mathilde pour son accueil et au groupe "LA PATCHANKA" pour sa musique !

L'ADMR DE CARLADEZ RECRUTE

Rejoignez-nous!



Vous aimez vous sentir utile,
vous savez vous **adapter** facilement, **travailler en équipe**
Venez rejoindre notre équipe d'Intervenants à Domicile

N'hésitez pas contacter le : **05 65 66 14 68**



Association locale ADMR du CARLADEZ
Maison de Santé Avenue du Cardinal Verdier • 12600 MUR DE BARREZ 05 65 66 14 68 • carladez@fede12.admr.org

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient sur les communes de Brommat, Lacroix-Barrez, Mur-de-barrez, Murols, Taussac et Thérondels.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Les services proposés par cette association

- Garde d'enfants
- Livraisons de repas.
- Ménage-Repassage
- Service pour personnes en situation d'handicap
- Services pour seniors
- Soutien aux familles.

L'assemblée générale du jeudi 30 juin à la salle des fêtes de Mur-de-Barrez a permis d'évoquer le manque de personnel et les difficultés rencontrées notamment les difficultés de recrutement.

Afin de pouvoir aider les aimants, un réseau a été mis en place au niveau départemental.

L'ADMR du Carladez fait partie des 50 associations du département dans lesquels 1365 salariés effectuent 4 810 000km par an, d'où la nécessité de fournir une voiture aux salariés.

C'est pourquoi, un contrat de location de 300 véhicules de type « Toyota Yaris hybride » labellisés « Made in France » a été signé le 8 juillet 2022 entre l'ADMR et Toyota. Ce contrat permettra de diminuer l'impact environnemental des déplacements quotidiens des soignants.

A l'heure de la transition écologique, de l'amélioration des conditions de travail du secteur de l'aide et des soins à domicile, c'est un signal envoyé à l'ensemble de la profession !

Pour prendre contact avec l'ADMR du Carladez, appelez le 05.65.66.14.68.

Le bureau est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 18h et le mercredi et vendredi de 9h à 12h.





INTERVIEW MINUTE

Bonjour Aurélie, parlez-nous des Jardins de Trionac ?

Les jardins de Trionac, c'est une exploitation maraîchère sur « sol vivant » dont je suis la responsable.

Sol Vivant ? qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie que l'on ne retourne pas la terre, qu'on utilise du compost naturel. C'est une pratique agroécologique récente qui « remet le sol au cœur du système de culture » pour faire simple, on laisse les vers de terre, la macro et micro-faune du sol tranquilles ». De plus, l'exploitation est en cours de conversion bio, nous serons totalement bio au printemps 2023 !

Vous produisez quels légumes ou quels fruits et où peut-on les trouver ?

Essentiellement des légumes, d'avril jusqu'à fin décembre, soit une vingtaine de légumes selon la saison. Je suis sur le marché de Mur-de-Barrez chaque jeudi, je fournis l'épicerie de Lacroix-Barrez et l'AMAP de Vic sur Cère et je fais aussi de la vente à la ferme via notre site internet.

Dans le futur que souhaitez-vous améliorer, développer ?

D'abord, je vais doubler la surface des serres en passant de 2 à 4 et diversifier la production, j'ai quelques petites idées, faire du chou-fleur, par exemple !

Aurélie, pour finir sur une note positive, qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier, c'est quoi votre moteur ?

Evidemment c'est gratifiant de voir grandir les légumes, les fruits, qui sont le résultat du travail quotidien, offrir de bons produits avec du goût et voir le plaisir que cela induit chez nos clients.

Les Jardins de Trionac :

<https://www.lesjardinsdetrionac.fr/>

<https://www.facebook.com/lesjardinsdetrionac/>



INTERVIEW MINUTE

Bonjour Ghislain, pour commencer, quelle a été l'activité du ranch en 2022 ?

C'est presque un retour à la normale, d'une moyenne de 10 dates de spectacles durant les années COVID, la compagnie « Impulsion » a fait 35 spectacles en 2022 contre 45 dates avant la pandémie. Nous nous sommes produits à Taussac et Valon durant l'été mais aussi en Europe avec 4 jours en Allemagne et 4 jours en Autriche. Pour les fêtes de fins d'année, le prochain spectacle « Au bout de mes rêves » se déroulera au centre équestre de Combelles à Rodez les 26,27,28 et 29 décembre 2022.

Coté cinéma, des projets ? vous intervenez toujours dans des productions ?

Pour ceux qui veulent nous voir sur grand écran, le film « Le dernier Duel » est encore à l'affiche et « Serpent Queen » est disponible sur Starzplay. Nous devons aussi jouer dans un film d'horreur qui sera tourné à Salles-la-source, mais je n'en dis pas plus !

Planning chargé ! vous trouvez le temps pour poursuivre le développement du Ranch ?

Tout à fait, on a terminé, le printemps dernier, la grande carrière qui sera utilisée pour le travail des chevaux ; Elle accueillera des spectacles dès le printemps prochain. De nouveaux bâtiments sont en construction et puis nous allons profiter des grandes surfaces de toit pour installer des panneaux photovoltaïques !

Pour terminer, un mot sur votre activité estivale ?

Globalement une bonne fréquentation du ranch cet été même si c'est moins que l'été dernier. Nous encadrons chaque semaine un groupe de 28 collégiens de Mur-de-Barrez et des élèves de Brommat pour leurs activités périscolaires. Nous avons 5 élèves de plus au club qui comprend désormais 70 licenciés.

<https://www.carladez.fr/oit/ranch-du-barrez-ecole-dequitation/>

<https://www.facebook.com/ranchdubarrez/>

www.compagnieimpulsion.fr

www.facebook.com/compagnieimpulsion

(Si vous souhaitez faire figurer des informations dans ce carnet, nous vous prions de bien vouloir envoyer les informations à la mairie.)

RÉUSSITE AUX EXAMENS :

BREVET :

- ASTIER Aurore : Admis Mention Bien
- AUSTRUY Tom : Admis Mention Assez Bien
- CASSAGNES Bastien : Admis Mention Assez Bien
- JOUVENEL Mélanie : Admis Mention Très Bien
- JOUVENEL Yann : Admis Mention Bien
- GUILHEN Hugo : Admis Mention Bien
- PAGES Tom : Admis Mention Bien

MASTER 2 :

- Alliot Célia : en Histoire-Géographie Mention Bien

BACHELOR :

- RIEU Melissa : Bachelor Management du Luxe (IPAG Business School de Nice)

NAISSANCES :

- CLERMONT Noémie, fille de CLERMONT Yannick et de FLEURY Alexane à Taussac.
- FRONTEAU Mayden, fils de FRONTEAU Thomas et de Sherley MARCUZZO à Taussac.
- CASTELLOTTI —LABORIE Livio, fils de LABORIE Yoan et de CASTELLOTTI Emilie à Campchès.
- LAMOUREUX Nolan, fils de LAMOUREUX Cédric et LALANDE Estelle à Masclat.

DÉCÈS :

- CHASSANG Pierre
- GORRY Rolland
- CALMELS Michel
- MERCADIER Claudine
- PERRET René
- PRADOUX Jean
- MANHES Simone
- CHAUZY Claude
- DELPUECH Marie Rose
- CHAUZY Pierre
- BRECHET Georges

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Vous arrivez dans notre commune, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie pour connaître les personnels, services et espaces à votre disposition pour faciliter votre installation.

- Mme SALLES Nathalie à Lugat.
- M. et Mme LECLERC Thierry et Mireille à Longuebrousse.
- Mme CLEMENS Marjorie et M. NEU David à Taussac.
- M. CLEMENS Didier à Taussac.
- Mme IGNACE Fanny, M. GRASSET Julien, Anaëlle et Eden Avenue du Cardinal Verdier.
- Mme CAVALLIE Inès, LE GRAS Sylvain et Arthur à Longuebrousse.
- M. et Mme GERARD Alain à Taussac.
- Mme BRUNEL Evelyne à La Côte Blanche.
- Mlle LENORMAND Lea et Monsieur SIOZADE Adrien à Taussac.

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE :

- La famille MARCUZZO de l'Avenue du Cardinal Verdier vers la Route de Mur-de-Barrez à Taussac.



Taussac

CARLADEZ - AVEYRON



Mairie de TAUSSAC

Le Bourg
12600 TAUSSAC
Tél : 05 65 66 02 45

Horaires :

Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
Mercredi et jeudi : de 9h à 12h15

Courriel : mairie.taussac@wanadoo.fr

Internet : www.taussac.fr

Facebook : [@communedetaussac](https://www.facebook.com/communedetaussac)